

4 février 2019
Français
Original : anglais

**Groupe d'experts des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2019**

New York, 29 avril-3 mai 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports des gouvernements sur la situation
dans leur pays et l'état d'avancement des travaux
de normalisation des noms géographiques**

Rapport de Chypre

Résumé**

Le rapport complet couvre les activités menées par le Comité permanent chargé de la normalisation des noms géographiques de Chypre au cours de la période 2017-2018.

La première partie du rapport comprend des informations générales concernant la création et le fonctionnement du Comité permanent, le cadre législatif et structurel dans lequel il intervient et les grands principes qu'il défend. La deuxième partie donne un bref aperçu de ses principales tâches. La troisième partie fournit une description et une analyse sommaires des principales réalisations du Comité.

Le Comité gère de façon régulière un site Web (www.geoportal.gov.cy) qui donne accès à toutes les informations relatives au domaine concerné et aux éditions de la nomenclature toponymique. On trouve également sur ce site un outil de translittération automatique des noms géographiques, de l'alphabet grec vers l'alphabet latin, qui repose sur la norme ELOT (Organisation hellénique de normalisation) 743.

Le Comité est chargé de tenir à jour la nomenclature de tous les noms géographiques à Chypre. Tous les noms et toponymes figurant dans cet index accessible en ligne proviennent des plans et registres cadastraux conservés par le Département du territoire et de la topographie.

Le Comité a récemment publié un supplément à cette nomenclature intitulé « Index toponymique marin de Chypre » et l'a présenté à la onzième Conférence des

* [GEGN.2/2019/1](#).

** Le rapport complet (GEGN.2/2019/6/CRP.6) a été établi par le Président du Comité permanent chargé de la normalisation des noms géographiques de Chypre, Andreas Hadjiraftis. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante :

https://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEKN/1st_session_UNGEKN.html.



Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques qui a eu lieu à New York en août 2017 ; cet index est accessible en ligne.

À Chypre, l'odonymie relève de la compétence des conseils municipaux et des conseils de communauté. Les odonymes sont soumis à l'approbation des fonctionnaires de district qui officient sous la tutelle du Ministère de l'intérieur. À des fins d'uniformisation à l'échelle de l'île, tous les noms officiels de rue sont communiqués au Comité pour être vérifiés et corrigés le cas échéant. Le Département des services postaux tient à jour un catalogue complet des odonymes, également accessible en ligne.

Tous les noms géographiques et toponymes peuvent être également consultés sur le portail géographique accessible à l'adresse suivante : www.geoportal.gov.cy. Les noms géographiques et les autres données géospatiales en ligne peuvent faire l'objet de recherches, être consultés, modifiés, téléchargés et imprimés, de même qu'être directement accessibles par un système d'information géographique.

Le Comité continue, conformément à la norme ELOT 743, de collecter, normaliser et romaniser les noms géographiques à Chypre, lesquels sont recueillis par les organes compétents sur la base de solides informations historiques et publiques.

Récemment, le Comité a créé une affiche sur la normalisation et la translittération des noms géographiques, qui a été distribuée dans tous les établissements d'enseignement secondaire. Il a également publié un signet, diffusé dans toutes les écoles et les services de l'État. Ces deux supports présentent des informations de base concernant le Comité et les règles de translittération. L'affiche est accessible en ligne.

Le Comité participe aux conférences, aux sessions et aux groupes de travail du Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques. Il a également présenté une série de documents techniques qui ont été publiés dans les bulletins du Groupe d'experts.

Les noms géographiques constituent un aspect essentiel de l'information géospatiale et reflètent concrètement, par leur sens et leur dimension mémorielle, l'activité humaine sur Terre. Dans le cadre de ses fonctions, le Comité défend les principes des Nations Unies et s'emploie à promouvoir par tous les moyens les noms géographiques officiels de Chypre à l'échelle internationale.